

Élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes se compose de 28 jeunes qui s'engagent sur la base du volontariat à agir pour leur Ville. Pendant un mandat de deux ans (années scolaires), ils se réuniront avec le Maire et les élus pour débattre autour de thématiques comme le sport, l'éducation, la sécurité ou encore l'environnement.



Qui peut être candidat ?

Les collégiens de 11 à 14 ans qui habitent à Éragny. Il faut former un binôme (un garçon et une fille du même âge).

Comment candidater ?

Il faut :

- Constituer un binôme fille-garçon du même âge
- Remplir la fiche de candidature et l'autorisation parentale et les déposer avec celle du binôme à la Maison de la Challe à la Direction de l'Éducation.

Les objectifs de cette instance participative

- Créer le dialogue entre les jeunes et les adultes
- Savoir écouter, respecter et prendre en compte le point de vue de chacun.
- Faire l'expérience d'une participation active des jeunes à la vie de la cité en partageant avec les élus sur la gestion des affaires publiques.
- Créer des projets dans l'intérêt des jeunes d'Éragny-sur-Oise.
- Proposer des réalisations concrètes initiées et portées par les jeunes conseillers.

Composition du Conseil municipal des jeunes 2025/2027

- Ines AÏSSA
- Kenza Nehemie BERTE
- Assia BOUGHABA
- Nila CANABADI
- Maëlys CHAGNY
- Islem FARADJI
- Nino FRISCA
- Imane GHASEETA
- Ellie GONCALVES BERTHIER
- Ayoub HASSI
- Stan JACINTHE-BUISSERETH
- Sabrine KABBADJ
- Amanisha Kito KENDO-MBAMBI
- Eliezer MAKAYA-KIABELO
- Kylian MILANGO TONDO
- Soukaïna MORAND
- Kays NIAKATE
- Kessy PONS

- Youssef RHETASSI
- Thierno Mountaga SY
- Adama TOUNKARA
- Amadou YATERA
- Samah ZEBBOUDJI

Documents

[Candidature CMJ](#)

Contact

01 34 48 35 63